

Action et **D**émocratie Amiens

Le 07 mai 2020

MUTATION INTRA ACADEMIQUE 2020.

Modifications du calendrier

Cher(e) Collègue,

Le rectorat de l'académie d'Amiens vient de nous communiquer à l'instant (17 h 30) la modification du calendrier de déroulement de la phase intra académique du mouvement des personnels 2020.

Nous vous présentons ci-dessous ces modifications :

Contrôle des barèmes : du 22 avril au 15 mai 2020 (au lieu du 14 avril 2020 au 7 mai 2020)

Affichage des barèmes : du 15 mai 2020 (18h00) au 31 mai 2020 (18h00) (au lieu du 7 mai 2020 (18h00) au 25 mai 2020 (18h00))

Demande de rectification des barèmes : du 15 mai 2020 (18h00) au 28 mai 2020 (18h00) (au lieu du 7 mai 2020 (18h00) au 22 mai 2020 (18h00))

Résultats définitifs sur i-Prof/SIAM, SMS : le 15 juin 2020 (au lieu du 8 juin 2020)

L'affichage des barèmes ne sera donc pas disponible ce soir.

Attention ! le rectorat précise également :

Ce calendrier est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Par conséquent, nous nous adaptons à cette situation et modifions la date d'envoi du dossier syndical :

Donc, si tu n'as pas encore envoyé ton dossier syndical, tu le trouveras en pièce jointe. Tu peux le remplir et le poster avant jeudi soir 21 mai à l'adresse suivante » :

M Régis Lyonnet

54 rue Emile Bazin

80 800 AUBIGNY

Ou mieux encore, remplir le dossier, le scanner, et nous l'envoyer au plus vite par mail avec les pièces justificatives à l'adresse suivante :

AetD.amiens@gmail.com

Si tu as déjà envoyé ton dossier ne tient pas compte de ce message.

Bien syndicalement,

Le secrétariat académique.